



Autorisation pour tierce personne

Enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance : UAPE :

Autorisation pour tierces personnes

L'enfant ne peut être confié qu'à des personnes ayant reçu l'autorisation des parents ou du responsable légal. Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer le nom et prénom de ces personnes, leur lien avec l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone auquel ceux-ci sont atteignables. En dehors de ces autorisations permanentes, seule une autorisation écrite de votre part permettra à une tierce personne de récupérer l'enfant. (cf. point 16 des Directives d'application)

Nous, soussignés, père mère responsable légal
autorisons les personnes indiquées ci-dessous à venir chercher notre enfant :

Nom et prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone

Date :

Signature :

Ce formulaire doit être conservé dans le dossier de l'enfant